

La revue de la participation citoyenne de Vitry-sur-Seine

À votre avis

N°4 - Janvier 2023



Conseil local de l'environnement

Rendez-vous le 2 février

Julian Renard

Informer, comprendre pour choisir # Sonder, consulter avant d'agir # Associer, concerter pour bâtir collectivement # Coconstruire, élaborer ensemble un projet.



édito

Vitry inclusive et plus durable

La municipalité lance le conseil local de l'environnement pour construire avec vous la transition écologique et une ville plus durable. La première assemblée plénière se tiendra le 2 février. Vos idées et vos envies sont les bienvenues, nous vous y attendons nombreux ! Vous êtes également invités à choisir le nom de l'esplanade de la bibliothèque Nelson-Mandela. Nous vous proposons de choisir parmi trois noms de femmes ayant lutté contre l'esclavage : Harriet Tubman, la Mulâtresse Solitude et Carlota, qui vous sont présentées dans ce numéro. Vous avez jusqu'au 31 janvier pour vous prononcer, rendez-vous sur la plateforme de participation citoyenne. Ce numéro est aussi l'occasion, entre autres, de vous présenter les grandes lignes du projet de la ZAC Seine Gare Vitry, de faire le point sur le travail réalisé avec vous au sein des conseils de quartier ou, encore, de revenir sur le bilan 2020-2022 du conseil des enfants, renouvelé en novembre dernier pour un nouveau mandat. La ville se construit avec vous, pour vous.



Fatmata Konaté
adjointe au maire à la Participation citoyenne



Penser la transition écologique ensemble

Comment construire une ville plus durable ? Le 2 février se tiendra la première assemblée plénière du conseil local de l'environnement, une nouvelle instance de concertation créée pour réfléchir ensemble à des propositions d'actions sur le terrain de la transition écologique. À vos idées !



2 fév. 2023

Première assemblée plénière du conseil de l'environnement – sélection des thématiques et composition des groupes de travail.



mars 2023

Réunions régulières des groupes de travail – échanges et formulation des propositions.



fin 2023

Réunion de restitution – présentation des propositions à la municipalité.



Julian Renard



Khaled Ben Mohamed
adjoint au maire en charge
de la Transition écologique



Pourquoi lancer un conseil local de l'environnement ?

Issue d'un engagement du projet municipal 2020-2026, la mise en place du conseil local de l'environnement s'inscrit dans un contexte d'urgence écologique à toutes les échelles, du global au local. À Vitry-sur-Seine, nous voulions mettre en place une démarche de concertation citoyenne afin de coconstruire des propositions pour faire face, ensemble, aux défis écologiques et sociaux et agir concrètement en faveur d'un environnement plus résilient dans notre ville. Faire participer les habitant-e-s, les acteur-ric-e-s associatif-ive-s, culturel-le-s, économiques et

institutionnel-le-s de la ville est très important pour nous. La démocratie participative représente d'abord une manière d'être ensemble. Aussi, cette démarche collective favorisera l'appropriation citoyenne des enjeux écologiques et l'émergence de propositions pertinentes et originales pour la ville.

Quels objectifs visez-vous ?

Il ne s'agira pas d'une instance politique de suivi des actions menées actuellement par la commune, mais d'une démarche collective visant plusieurs objectifs. À commencer par celui d'encourager les citoyens

à s'approprier les enjeux environnementaux en offrant notamment des temps de rencontres et de débats entre les différent-e-s actrices et acteurs de la ville. Le conseil local de l'environnement sera aussi l'occasion de créer des synergies collectives grâce à des ateliers thématiques pour faire émerger des projets d'avenir, changer des comportements néfastes dans les quartiers et à l'échelle de la ville. Il permettra, enfin, la formulation d'orientations et d'objectifs en matière de politiques publiques communales en prenant en compte les contraintes techniques, légales et budgétaires auxquelles la municipalité est confrontée.

Fonctionnement

La première assemblée plénière permettra aux volontaires **de se rencontrer et de constituer des groupes de travail.**

Les thématiques seront identifiées collectivement puis attribuées aux différents groupes de travail.

À l'issue de l'assemblée plénière, des réunions régulières se tiendront pour approfondir les thématiques et avancer vers des propositions, avec l'accompa-

gnement des services municipaux. Ces propositions seront présentées à la municipalité lors d'une séance de restitution fin 2023, et concrétisées en fonction de leur degré de faisabilité technique et financière.

Composition

Les groupes de travail seront composés de 21 membres maximum, dans le respect de la parité femme-homme et de la diversité des quartiers.

Présidé par l'adjoint au maire en charge de la Transition écologique, Khaled Ben-Mohamed, le conseil local de l'environnement est ouvert à tou-te-s les Vitriot-e-s volontaires.

Y siègeront des habitant-e-s ; des usagers de Vitry qui fréquentent la ville ou y travaillent ; des associations ; des acteurs socio-économiques.



Objectifs

À l'issue des échanges entre les volontaires, le conseil local de l'environnement formulera une série de propositions d'actions réalisables à l'échelle de la ville pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Les propositions d'actions seront autant de réponses aux défis de la transition écologique sur le terrain, par exemple :

- de l'énergie : recours aux énergies renouvelables, réduction des consommations d'énergie ;
- de l'aménagement urbain : développement de la nature en ville et préservation de la biodiversité ;
- de l'air et des mobilités : amélioration de la qualité de l'air, développement des mobilités douces ;

- de l'économie circulaire : consommation sobre et responsable, réduction des déchets ;
- des bâtiments : diminution de la consommation d'énergie, recours aux matériaux durables
- de l'alimentation : lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du circuit court...



Un nom pour l'esplanade de la bibliothèque



Julian Renard

Vous êtes invité·e·s à vous prononcer pour choisir le nom de l'esplanade de la bibliothèque **Nelson-Mandela**, parmi **trois noms de femmes ayant lutté contre l'esclavage**.



Retrouvez le portrait de ces trois femmes et votez pour le nom de votre choix sur participationcitoyenne.vitry.fr et à la Maison du tourisme et des projets ou à la bibliothèque.

Harriet Tubman Militante abolitionniste afro-américaine et farouche militante anti-esclavagiste

Née en 1821 ou 1822, fille d'esclaves, et esclave fugitive elle-même, elle s'engage dans la guerre de Sécession aux côtés des nordistes et des forces de l'Union dans l'espoir d'une abolition de l'esclavage. Elle met au point une organisation permettant de conduire des centaines d'esclaves fugitifs en sécurité, essentiellement au Canada, terre d'accueil plus sûre. Harriet Tubman devint après la fin de la traite des esclaves une militante acharnée pour les droits des Afro-Américains et des femmes. Ses mémoires, écrites jusqu'à peu de temps avant sa mort en 1913, sont un témoignage précieux du sort réservé aux esclaves et aux femmes esclaves aux États-Unis.



La Mulâtresse Solitude Esclave résistante à l'empire colonial français

Née vers 1780, la Mulâtresse Solitude est l'une des figures historiques des rébellions de 1802 contre la tentative de rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, huit ans après la première abolition. Enceinte de quelques mois, elle se rallie à l'appel du 10 mai 1802 de Louis Delgrès, "À l'univers entier, le dernier cri de l'innocence et du désespoir". Après dix-huit jours d'un combat inégal, c'est la défaite. Solitude est faite prisonnière puis condamnée à mort et suppliciée le 29 novembre 1802, le lendemain de son accouchement. La Mulâtresse Solitude incarne les femmes et les mères des Caraïbes qui se sont battues pour de la défense des idées de liberté et d'égalité dans le contexte du système esclavagiste.

Carlota Esclave cubaine rebelle

Née au XIX^e siècle, Carlota appartient au peuple lucumi (« mon ami », en yoruba), descendant du peuple Yoruba originaire d'Afrique de l'Ouest. Kidnappée enfant et emmenée à Cuba, elle est réduite à l'esclavage au moulin de canne à sucre de l'usine espagnole de Triunvirato, à l'est de La Havane. Le 5 novembre 1843, elle dirige, organise et exécute la rébellion et le soulèvement d'esclaves de l'usine. Elle est tuée brutalement en mars 1844. Le mouvement qu'elle mène stimule en effet le combat des esclaves, et les attaques surprises se multiplient. L'esclavage ne sera cependant aboli qu'en 1886, et l'indépendance de l'île reconnue en 1902. Elle devient le symbole de la mémoire et de la révolution cubaine.



Les idées poussent...

En décembre 2021, les conseils de quartier reprenaient à travers la ville. Un espace privilégié pour se rencontrer régulièrement entre habitant-e-s, échanger et construire ensemble des projets pensés pour le quartier, selon les préoccupations et attentes exprimées. Tour d'horizon des premières réflexions et réalisations.



Réfléchir à des projets d'aménagement

6 Concertation sur les usages du futur parc des Prairies du Fort (Fort). Choix des mobiliers et des matériaux pour les quatre espaces spécifiques, la boucle fitness, le jardin pédagogique et le verger, l'aire de jeux pour enfants.



Julian Renard

7 Concertation sur le réaménagement du square Balzac (Vitry-sud/Ardoines) : sécurisation des abords du grand bassin, aire de jeux, zone de rencontres...

8 Participation à l'expérimentation Ligne rouge de la SGP avec le collectif MONSTR et les étudiants en architecture du lycée Chérioux pour imaginer les futurs usages de l'avenue du Général-Leclerc à l'arrivée du futur métro (Centre-ville).

Agir pour le cadre de vie et la propreté

1 Rencontres autour de la propreté

avec les acteurs du quartier Paul-Froment/8-Mai-1945. Cycle d'actions pour sensibiliser aux consignes de tri et au respect de l'espace public.



Julian Renard

2 Projet de fresque sur le mur de l'école Jean-Jaurès pour lutter contre l'affichage sauvage (Gare/Jean-Jaurès).

3 Repérage des espaces à végétaliser avec la direction municipale des Espaces verts (Clos-Langlois).

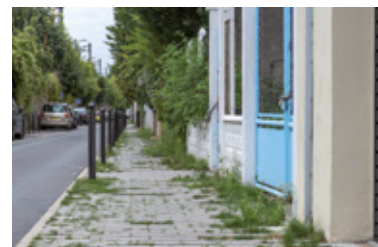
Adapter la voirie et les circulations

4 Réflexion sur la sécurisation

des abords de l'école Eugénie-Cotton (Plateau) : échanges avec les représentants de l'école, les représentants des parents d'élèves et la Semise pour sécuriser les circulations piétonnes.

5 Requalification des avenues

Vial, Brossolette et de la rue d'Ivry (Port-à-l'Anglais). Mise en place d'une zone partagée, d'un sens unique pour les automobilistes, créations de places de stationnement, végétalisation.



Julian Renard



Devenez la nouvelle image de votre conseil de quartier !

La ville lance un appel à participation pour renouveler la communication des conseils de quartier. Vous êtes volontaire pour participer à des shooting photo dans des lieux emblématiques de votre quartier ?

Inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur vitry94.fr ou disponible à la prochaine réunion de votre conseil de quartier.



Gare/Jean-Jaurès
le 26 janvier à 19h, école primaire Jean-Jaurès, 107, avenue Paul-Vaillant-Couturier

—

Port-à-l'Anglais
le 27 janvier à 19h, centre de quartier, 53 bis, rue Charles-Fourier

—

Plateau
le 31 janvier à 19h, centre de quartier, 3-5, rue Verte

Où en est le projet d'aménagement ?

Le projet d'aménagement de la ZAC Seine Gare Vitry, située au sein de l'opération d'intérêt national des Ardoines, a été présenté aux Vitriot-e-s en réunion publique le 5 décembre à l'école Montesquieu. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, en voici les grandes lignes.

Au sein de l'opération d'intérêt national des Ardoines, la zone d'aménagement concerté (ZAC) Seine Gare Vitry fait partie des grands projets d'aménagement à Vitry-sur-Seine avec la ZAC Gare Ardoines. L'établissement public d'aménagement Orly Rungis-Seine Amont (Epa-Orsa), en concertation avec la municipalité et les habitant-e-s, est à la direction de ce projet de grande envergure qui vise à développer et dynamiser le territoire.

Les deux secteurs opérationnels de la ZAC

Le secteur Cavell, délimité par la rue Berthie-Albrecht au nord, où devrait naître une place du même nom, et l'avenue Salvador-Allende au sud. À l'est, le quai Jules-Guesde, et à l'ouest, la rue Édith-Cavell, une voie importante qui a donné son nom au secteur.

Le secteur Gare, à l'est de la station RER et aux alentours de l'actuel Nouveau Gare au théâtre. Dans ces deux secteurs, l'arrivée

des logements et des équipements publics est pensée de façon synchrone. Côté Cavell, le collège Josette-et-Maurice-Audin, premier équipement du futur quartier, a ouvert ses portes en 2019. Pour Jean-Marc Bichat, architecte urbaniste de la ZAC, « il y a urgence à amener des gens près du collège, à mettre de nouveaux espaces publics » et de détailler : « l'objectif est d'installer un parvis avec un espace planté, une station de bus, et des commerces ». Il n'y aura pas d'habitation en rez-de-chaussée, car la zone est inondable en cas de grande crue. Par ailleurs, si certains bâtiments seront R+9 (rez-de-chaussée plus neuf étages) voire R+12, bon nombre d'entre eux se limiteront à R+2 pour laisser la lumière pénétrer au centre des îlots. Enfin, une sente piétonne au-dessus du jardin et d'un espace ludique est prévue entre la future place Berthie-Albrecht et la rue de Seine d'une part, et entre la rue Cavell et le quai d'autre part.

Conserver l'histoire du secteur gare

Côté Gare, l'objectif est de conserver l'histoire à la fois ouvrière et culturelle de la zone. Le 21 octobre 2021, un atelier avait été organisé avec les habitant-e-s actuel-le-s de la ZAC pour définir les usages souhaités pour la cour située à l'arrière de la gare. Parmi les propositions formulées, certaines s'avèrent possibles à réaliser : le maintien de l'activité du Nouveau Gare au théâtre, la création de places de stationnement sur la nouvelle voie et le maintien d'un équilibre entre minéral et végétal avec réutilisation des pavés existants. Un espace pourra accueillir un food truck, des événements culturels ou encore un marché (après confirmation des études). D'autres propositions ne sont pas compatibles avec l'espace disponible, comme une aire de jeu ou un cirque.



secteur Gare
en chiffres

92

logements
en accession



82

logements sociaux
en résidence senior

930 m²

de commerces
en rez-de-chaussée

63

logements
sociaux

6 000 m²

de bureaux



Penser les questions environnementale et climatique

Les habitant·e·s ont souhaité aborder les nuisances actuelles qu'ils subissent dans leur quartier. Ils ont notamment insisté sur des nuisances liées aux activités de livraison d'un certain nombre d'entreprises présentes sur le secteur : non-respect des sens de circulation, vitesse excessive, relations difficiles avec les livreurs...

Ils ont également abordé les nuisances sonores et environnementales (qualité de l'air) générées par l'entreprise Lusofer (récupération et recyclage de métaux). La régularisation de cette activité, classée pour la protection de l'environnement, relève de la compétence de la préfecture. C'est à ce titre que le maire, Pierre Bell-Lloch, l'a saisie afin qu'elle contraigne l'entreprise à effectuer les contrôles nécessaires liés à son activité. À ce jour, l'entreprise n'a pas rempli ses obligations. Le maire a annoncé que des réunions

seront organisées avec les habitant·e·s sur ces sujets. Par ailleurs, avant les travaux, une recherche de pollution des sols a lieu ; si elle est avérée, un processus de dépollution est engagé avant la construction de quelque bâtiment que ce soit.

Favoriser les mobilités douces

Le projet fait la part belle aux transports en commun et aux mobilités douces : l'aménagement du secteur Gare devrait permettre un accès simplifié à la gare RER avec des espaces moins encombrés, un escalier en gradins au niveau de la cour de débord et une voie pensée pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Des places de stationnement PMR sont également prévues.

La mise en circulation du bus TZen 5, un bus à haut niveau de service qui doit relier la Bibliothèque nationale de France à la gare de Choisy-le-Roi, est prévue en 2025. Côté ZAC Seine Gare Vitry, il desservi-

ra les arrêts au niveau du Port-à-l'Anglais, de la future place Berthie-Albrecht et de la rue Salvador-Allende. En tout, ce sont huit arrêts de bus qui naîtront sur le territoire vitriote.

Cours de la Gare (au centre du secteur Gare), une voie à double sens ainsi qu'une piste cyclable vont être créées. Secteur Cavell, les voies sont repensées pour permettre un usage facilité du vélo. Avec l'idée possible de relier les voies du RER Vélo francilien. De plus, « dès janvier 2023, les constructeurs devront prévoir trois fois plus de places vélo », affirme Frédéric Moulin, directeur de l'Epa-Orsa.



Réalisé en 2022

Secteur Cavell

Désignation de l'entreprise de travaux d'espaces publics, lancement en commercialisation de lots (logements).

secteur Gare

Ouverture du parking provisoire pour reconstituer l'offre de 110 places du chemin Latéral, diagnostics d'archéologie préventive par le département, travail sur les projets immobiliers et espaces publics.

2023

secteur Cavell

Début des travaux de dévoiement de réseaux et des travaux archéologiques, lancement en commercialisation de lots.

Secteur Gare

Poursuite du travail de réflexion autour des aménagements.

2024

Démarrage des travaux.

2025

Livraison du bus TZen 5.

2026

Livraison des lots (logements et équipements publics).



Première étape : le diagnostic santé

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau contrat local de santé, vous avez été sollicité-e-s, pour répondre à un questionnaire. Vos réponses ont permis de finaliser le diagnostic local de santé et de dégager des axes de travail prioritaires.



Contrat local de santé, qu'est-ce que c'est ?

Un document

Le contrat local de santé (CLS) est le document qui cadre la politique de santé déployée par la ville de Vitry-sur-Seine.

Aider les plus fragiles

L'accent a été mis à la fois sur des populations particulièrement vulnérables (jeunes, seniors...) et des enjeux prioritaires (santé environnementale, offre de soins...) pour améliorer la santé de tous.

Réduire les inégalités

Signé en 2018, le premier CLS a permis de déterminer des axes prioritaires en santé, avec comme fil conducteur la réduction des inégalités sociales de santé.



Avril à sept.

Production des données.

Novembre

Définition des axes stratégiques et des publics prioritaires.

Début 2023

Signature du contrat local de santé 2023-2027.



Un nouveau contrat local de santé, pourquoi ?

Arrivant à échéance en 2022, le CLS doit être revu et renouvelé pour la période 2023-2027. Il doit prendre en compte à la fois le bilan du CLS précédent et les nouveaux enjeux mis en exergue par la crise sanitaire en termes d'habitat, de santé mentale, de santé environnementale, d'offre de soins de proximité, de périnatalité, de violences faites aux femmes... Le diagnostic santé a été réalisé dans ce but.

Comment a été établi le diagnostic ?

Trois questionnaires adaptés aux différentes tranches d'âge ont été mis au point : un pour les enfants, un pour les adolescents et un pour les adultes. Ils ont exploré notamment vos modes de vie, votre santé mentale et physique, votre protection sociale, votre utilisation du

système de santé et votre accès aux soins, vos attentes en matière d'information, de prévention et de cadre de vie. Vos réponses permettent de mieux connaître vos besoins en matière de santé et d'adapter les services mis à votre disposition (offre de santé, actions de prévention, de communication...). Elles ont été complétées par l'analyse des données statistiques disponibles sur Vitry et par des entretiens avec des professionnels du sanitaire et du social.

Quels axes prioritaires ?

Ce diagnostic permet de dégager sept axes prioritaires de travail pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, ainsi que les publics cibles : périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux soins, aux droits et à la prévention ; sport, santé et alimentation ; vie affective et sexuelle, violence faites aux femmes ;

santé environnementale ; santé mentale. Une nouvelle étape s'ouvre donc, avec vous et les acteurs santé de la ville. Ces axes prioritaires sont étudiés au sein de groupes de travail et déclinés en actions concrètes qui construisent le prochain contrat local de santé.

Le travail continue avec vous

Le contrat local de santé permettra notamment la mise en place d'actions d'information thématiques auprès des habitant-e-s, de formation des professionnel-le-s, une meilleure articulation des différents acteurs de terrain. Une démarche qui s'inscrit dans l'ADN de la municipalité d'agir en faveur du bien-être et de la pleine santé des Vitriot-e-s.

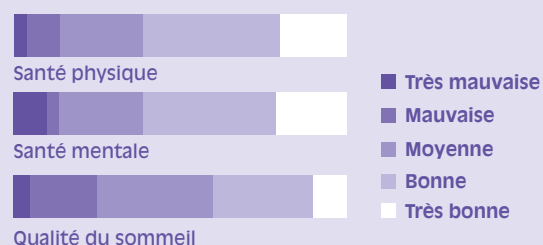
Questionnaire adultes

(Étude réalisée à partir de 650 réponses)

Santé physique et morale

Un lien très fort est noté entre santé physique et santé mentale, la dégradation de la première entraînant la dégradation de la seconde. Ces liens sont particulièrement prégnants chez les personnes âgées ou les familles monoparentales.

Évaluation de sa propre santé



Prévention

46 % des adultes se déclarent « pas du tout » ou « pas assez » informés sur les questions de prévention telles que soient les thématiques (dépistage des cancers, risques liés à la consommation d'alcool, nutrition et lutte contre la sédentarité, contraception et IST...).

Accès aux soins

L'accès aux soins se complique pour les personnes âgées, qui rencontrent des problèmes de transport et d'utilisation des plateformes de prise de rendez-vous. Les jeunes, et particulièrement les jeunes hommes, déclarent moins de médecin traitant que la population générale. 12 % des personnes en recherche d'emploi ou ouvriers n'ont pas de couverture maladie.



Mode de vie

13% des Vitriote.s fument tous les jours (dont 3% du cannabis).

4% consomment plus de 10 verres d'alcool par semaine, particulièrement chez les personnes âgées (15% des plus de 65 ans).

Environ 12% des Vitriote.s ne pratiquent aucune activité physique, notamment les personnes non diplômées ou ayant le brevet (20%). C'est deux fois plus que les personnes diplômées au moins d'un bac+3 (10%).

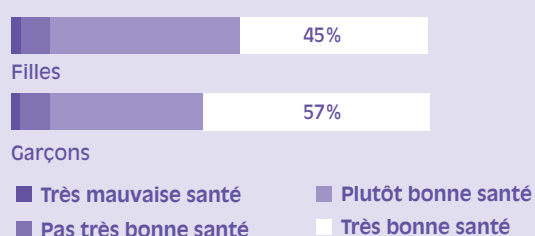
Questionnaire jeunesse

(Étude réalisée à partir de 400 réponses : 200 enfants et 200 adolescents)

Santé physique

Les filles déclarent une moins bonne santé physique que les garçons (-12 points).

Dans ton corps, tu te sens en...



Santé mentale

Entre 6 et 9 ans, les enfants sont 60% à déclarer être très heureux, ils ne sont plus que 40% entre 14 et 16 ans. En moyenne, 40% des 12-16 ans se sont « souvent senti-e-s triste » au cours de la semaine (contre 10% pour les 6-12 ans). 30% des jeunes de 14 ans se sont dit qu'ils ne « s'aiment jamais » (24%) ou « ne s'aiment pas » (7%) au cours de la semaine précédente.

Harcèlement

60% des enfants et adolescents déclarent avoir vu un autre jeune « se faire frapper, bousculer » et « être moqué, se faire insulter ».

44% des enfants et adolescents disent avoir été victime de harcèlement. 60% des enfants et adolescents ont cherché de l'aide, suite à un harcèlement (famille et quelqu'un de leur âge essentiellement), 60% d'entre eux se sont sentis « aidés par ce soutien ».

Mode de vie

30% des 14-15 ans déclarent avoir déjà fumé, 20 à 30% avoir déjà bu de l'alcool. 60% des adolescents déclarent passer plus de 4 heures par jour devant les écrans le weekend (36% en semaine). 55% des 6-16 ans disent avoir des difficultés à s'endormir et 61% être toujours fatigués après avoir dormi.

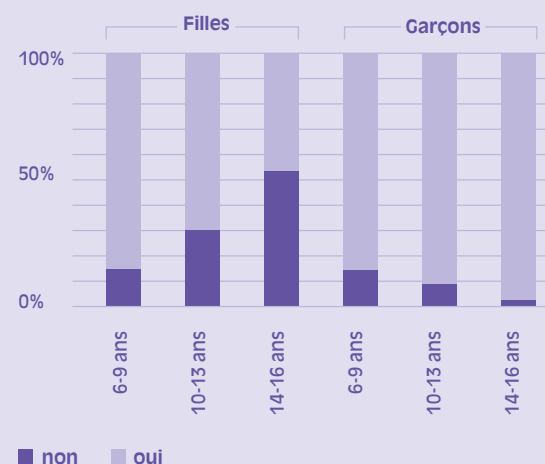


Activités physiques

À l'adolescence, les filles pratiquent beaucoup moins d'activité physique en dehors de l'école que les garçons.

Entre 6 et 9 ans, environ 85% des filles pratiquent une activité sportive (73% pour les garçons), elles ne sont plus que 46% entre 14 et 16 ans (96% des garçons).

Pratique de l'activité physique en dehors de l'école, par genre et par âge



MOTS D'ÉLUES

Rokia Soundja, 12 ans, en 5^e, élue du mandat 2020-2022

« Le conseil des enfants, c'était bien. On a fait remonter les problèmes rencontrés à l'école ou en ville. Les rencontres étaient utiles et nécessaires. On a eu plein de projets. C'est une bonne expérience qui m'a donné envie de faire de la politique. Tellement c'est bien, t'as envie de le refaire. »

Jayane Berthelot, 10 ans, en CM2, nouvelle élue, mandat 2022-2024

« C'est la première fois que je me présente pour représenter mon école et proposer des idées pour améliorer notre ville. Nous nous sommes réunis déjà deux fois et avons proposé ces projets : développer plus d'espaces verts, améliorer les repas de la restauration et organiser plus de sorties culturelles. »

Habib Hassouni, coordinateur du conseil des enfants

« Mon rôle est de faire le lien avec les parents, les enfants, les services municipaux, les élu-e-s et les différents acteurs... Nous travaillons tous ensemble pour recueillir le ressenti des enfants, les épauler dans leur soif de comprendre et de découvrir leur environnement. Ils sont très demandeurs. Continuons à faire pousser cet arbre de la citoyenneté qui est en eux. »

Parole aux enfants

Le conseil des enfants, élu pour un mandat de deux ans, a été renouvelé en octobre 2022 et a tenu sa première séance plénière en novembre. L'occasion de dresser le bilan des actions menées lors du mandat précédent et de donner la parole aux enfants.

En 2011, la municipalité met en place un conseil des enfants pour favoriser leur écoute et leur implication dans la vie municipale, les rendre acteurs de leur quotidien, les sensibiliser à citoyenneté et à la démocratie. Cette instance consultative de la vie locale compte 40 citoyens en herbe, scolarisés en CM2 la première année et en 6^e la seconde. Ils sont élus par binôme, parité oblige, au sein des 20 établissements élémentaires de Vitry. L'instance est renouvelée tous les deux ans.

Après une campagne électorale menée

dans chacune des écoles, le conseil a renouvelé ses membres, mi-octobre. L'occasion de faire le bilan de la mandature précédente, de 2020 à 2022. « Il est positif, nous avons réalisé beaucoup de projets », témoigne Inès Kosksi, 12 ans, élue pour l'école Anatole-France. Et de poursuivre : « Au conseil, on peut dire ce que l'on pense, être écoutée. C'est intéressant. On se sent utile à notre ville ». Même bilan et enthousiasme chez Rokia et Jayane (voir témoignages ci-contre). La relève est là... Les projets aussi !



Installation du conseil des enfants le 22 novembre 2022.

Julian Renard

NUTRITION
conception et réalisation du « menu des droits de l'enfant » avec l'aide d'Anaïs Bernot, diététicienne

CITOYENNETÉ
participation à la vidéo et à la carte de vœux du maire et de la municipalité

HYGIÈNE
mise en place d'un label propreté pour les sanitaires des écoles

COMMUNICATION
évolution du logo du conseil des enfants

QUELQUES RÉALISATIONS

SOLIDARITÉ

organisation d'un loto solidaire qui a réuni 150 personnes et de nombreuses associations locales



Julian Renard



Julian Renard



Zone à discuter



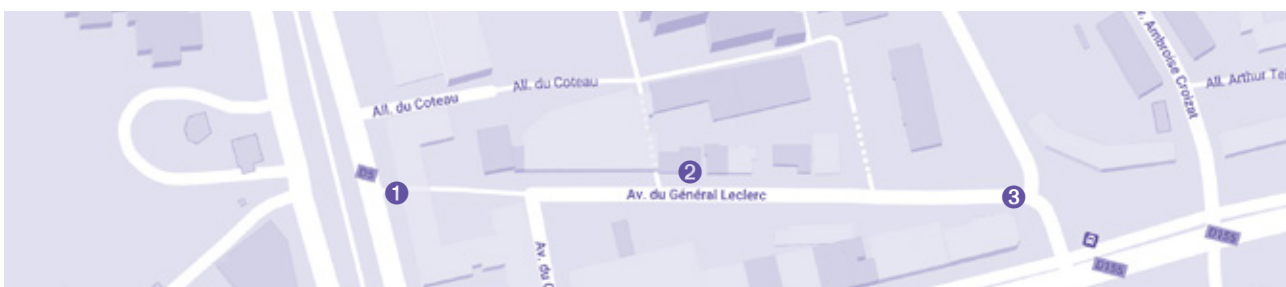
Julian Renard

Du 14 septembre au 26 novembre 2022, l'avenue du Général-Leclerc s'est transformée en « Zone à discuter ». Une expérimentation de trois mois pour tester de nouveaux usages pour cette rue en laissant plus de place aux piétons et aux mobilités douces. Le groupe de fabricants d'objets et d'espaces MONSTR s'est associé à la filière alternatives urbaines du lycée Chérioux, aussi connue sous le nom de diplôme supérieur d'arts appliqués design mention espace (DSAA Alt-U), et à l'urbaniste Simon Goddard, pour répondre à un

appel à projets lancé par la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités. Objectif : imaginer, avec les habitant.e.s, la forme d'une nouvelle avenue du Général-Leclerc qui laisse plus de place aux piétons et aux mobilités douces pour cette voie « qui servira de raccourci entre le centre de Vitry et la future gare du Grand Paris Express », précise Clément Poma, du collectif MONSTR. Trois zones (voir-ci-dessous) ont été aménagées avec la participation des habitant.e.s. Des plots en béton et du mobilier urbain séparaient chaque

espace. Sur la voie de gauche, le déplacement à pied ou en vélo était privilégié, mais les voitures pouvaient encore circuler dans le sens de la montée – avec une limitation à 20 km/h. Un stationnement le long des trottoirs a été conservé, notamment des places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et pour les livraisons.

Insta : @3mois.vitry
pour suivre l'installation étape par étape



1 Partie basse
une agora y a été installée, composée de deux grands planchers. Elle a servi d'espace de discussions et de partage.

2 Partie intermédiaire
Conçue comme un espace de repos avec des endroits où s'asseoir et se poser, n'a pas été beaucoup utilisée.

3 Partie haute
pensée comme un espace ludique, elle a essentiellement été utilisée par les enfants.

À la recherche d'une « voirie apaisée »

Clément Poma le reconnaît : « La voiture dans l'espace public est un tabou ». Et c'était une part essentielle de cette expérimentation. La future avenue devra permettre aux piétons de circuler aisément. « La majorité des riverains sont contents qu'il y ait moins de voitures, plus de silence dans leur rue, plus de place sur les trottoirs, estime Clément Poma. Mais il faudra trouver une solution pour les professionnels quand ils doivent se garer ou se faire livrer. » Une continuité pour les PMR en fauteuil roulant serait également à prendre en compte.

Elsa Cortesse, cheffe du service des Études de voirie, abonde : « On a la volonté d'avoir une voirie apaisée et ce qu'on appelle, dans le code de la route, une "zone de rencontre" ». Ce qui signifie : pas plus de 20 km/h pour les automobiles, et la priorité aux piétons. « L'espace public doit être livré en même temps que l'arrivée du métro », précise-t-elle. La nouvelle avenue Général-Leclerc devrait donc voir le jour en 2025.

Des mesures et des discussions

Le nombre de piétons, vélos et voitures qui empruntent quotidiennement l'avenue a été mesuré.

Des avis ont été enregistrés, écrits ou réécrits lors des discussions dans l'agora, d'autres ont été reçus par mail ou réceptionnés via une boîte aux lettres.

Restitution

Début 2023, les informations récoltées vont être combinées pour tirer un bilan de l'expérimentation. Une soirée de restitution pourrait être organisée au printemps.





Julian Renard

Parole aux retraités !

Le 5 décembre dernier, une vingtaine de Vitriot-e-s ont répondu présent pour le lancement du comité des usagers retraités à l'hôtel de ville. Espace d'information et de réflexion, ce comité est piloté par l'adjointe au maire en charge des Solidarités, Sonia Guenine, et le centre communal d'action sociale, avec la participation de tous les Vitriot-e-s retraité-e-s volontaires.

Son objectif : permettre aux principaux concernés de contribuer à l'amélioration de l'offre qui leur est destinée. Héber-

gement, accompagnement et aides à domicile, activités culturelles et loisirs... Les services disponibles pour les retraité-e-s à Vitry sont riches et variés, mais tous n'en sont pas informés comme l'ont signalé plusieurs participants. Alors des suggestions ont très vite été formulées : pourquoi ne pas mener des actions de porte-à-porte auprès des retraité-e-s pour les informer directement ? Est-il possible de mettre à leur disposition un local pour se rencontrer ? Pourrait-on penser à glisser dans les

paniers repas de Noël un catalogue de tous les services proposés à l'année ? Certaines participantes comme Blandine alertent sur l'isolement des retraité-e-s qui vivent dans les quartiers les plus éloignés du centre-ville, faute de transport adapté. Afin de poursuivre leur réflexion, les membres du comité des usagers se donnent rendez-vous lundi 13 février à la résidence Henri-Barbusse à 14 h 15. Seront abordées deux thématiques identifiées ensemble : l'information et les activités proposées. Celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre le comité des usagers retraités peuvent s'inscrire auprès du service Vie sociale des retraités au 01 46 82 83 74.

Tarif de l'eau maintenu

Le 13 décembre, le T12 a voté à l'unanimité le tarif de redevance de l'eau décidée par la Régie publique des eaux de la Seine et de la Bièvre active depuis octobre 2021 pour neuf villes, dont Vitry. Ce tarif, qui ne constitue qu'une part du prix total de l'eau, est maintenu à 42 centimes par mètre cube. « Il s'agit de ne pas augmenter le prix de l'eau, au regard de la situation économique des ménages », a déclaré Fatah Aggoune, président de la régie et conseiller délégué territorial. Le décrochage de la gestion de l'eau des neuf villes a été entamé

depuis plus d'un an, en préparation de l'échéance prochaine du contrat de délégation de service public, confiée au groupe Veolia eau d'Île-de-France par le puissant syndicat SEDIF auquel ces villes adhéraient. Ce décrochage a été largement approuvé à la fin de l'été 2021 lors d'une votation citoyenne (2 137 pour sur 2 172 votants à Vitry). À présent, la régie gère canalisations et branchements, mais recevra l'eau du SEDIF jusqu'en 2029, selon un accord ratifié fin octobre. Cette période de transition permettra de diversifier l'ap-

visionnement en eau. En effet, la Régie publique des eaux de la Seine et de la Bièvre, qui sera opérationnelle le 1^{er} janvier 2024, pose ses jalons d'un accès à une eau moins chère. Le 28 novembre, elle a signé un partenariat avec la régie publique Eau de Paris.



Michael Lumbroso

Mobilisé-e-s pour le logement

Depuis le premier Forum pour le logement en mars 2022, la municipalité poursuit sa mobilisation en faveur du logement pour toutes et tous. Elle a adopté, lors du conseil municipal du 12 octobre, des actions concrètes pour développer l'offre de logements sociaux, faciliter l'accès aux familles les plus modestes et favoriser le parcours résidentiel. Elle poursuit également la bataille politique. Le maire et les élu-e-s étaient présents au rassemblement organisé le 6 décembre devant le ministère du Logement à l'appel de 124 élu-e-s d'Île-de-France pour revendiquer une véritable politique du logement de la part de l'État. Leurs revendications : la construction d'au moins 30 % de logements sociaux dans toutes les villes de la métropole du Grand Paris, de 12 logements d'urgence pour mille habitant-e-s et des financements d'État pour la réhabilitation et la rénovation énergétique des logements sociaux. Ces revendications ont été portées par une délégation d'élue-s et de représentants de locataires auprès du ministre du Logement, Olivier Klein. Apportez vos témoignages et signez la carte pétition logement sur : participationcitoyenne.vitry94.fr

Commerces du 8-Mai-1945

Entre le 26 octobre et le 26 novembre 2022, un questionnaire a été diffusé auprès des habitant-e-s du quartier du 8-Mai-1945 afin de mieux répondre aux besoins et attentes en matière d'offre commerciale et artisanale.

Pour réaliser ce diagnostic et définir des axes d'amélioration du quartier, la ville de Vitry-sur-Seine a sollicité la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne.

Vous avez été très nombreux à participer et nous vous en remercions. Nous ne manquerons pas de vous faire part des attentes exprimées et de la suite à mener pour soutenir les commerces du quartier.

COURS

À votre avis

publication éditée par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédaction en chef

Marjorie Andrès

Photographies

Julian Renard

Rédaction

Majda Abdallah
Clément Aulnette
Cécile Bongrain

Paule Herouard
Gwénaél le Morzellec
Karima Nasli-Bakir

Mise en page

Direction de la Communication

Impression : La Galiote,
Groupe Prenant

Votre avis est précieux, vous êtes Vitry !

Retrouvons-nous dès à présent sur la plateforme de participation citoyenne vitriote.



Participationcitoyenne.vitry94.fr